



# Le Furet

MAI 2016

[www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

AIV - Association des  
Intérêts de Vessy

## Mot du Président

Chers membres, chers habitants du Plateau de Vessy, chers amis de l'association, vous avez entre les mains le premier numéro du Furet de 2016.

Le projet des Grands-Esserts à peine esquissé - il en est encore au stade de l'étude - et les autorités arrivent déjà avec l'installation (soi-disant provisoire...) de migrants sur ce même emplacement des Grands-Esserts. Décidément, il semble que notre beau quartier attire toutes les attentions ces temps-ci.

Nous encourageons nos membres, nos amis ou les habitants intéressés par la vie de notre quartier à nous faire connaître leurs avis et positions sur ces sujets. Vous avez diverses possibilités pour nous contacter : site internet, page Facebook ou tout simplement par la poste ou au téléphone : tout est indiqué sur la dernière page de notre Furet. Vous trouverez également une invitation à venir nous rejoindre lors de notre **Assemblée Générale, le 25 mai prochain** : nous vous attendons nombreux ! Venez poser vos questions, parler aux autorités communales qui seront présentes. Cette année nous avons la chance de recevoir nos agents de police municipale pour un exposé sur leur rôle et la manière dont notre sécurité est assurée.

Depuis plusieurs années, notre Association – l'AIV, représentée par son Comité, n'économise pas ses efforts pour défendre les intérêts des habitants du Plateau de Vessy et les valeurs qui constituent la base de sa création. Le contexte politique et institutionnel, lié aux besoins cantonaux de nouveaux logements ou à l'accueil et l'intégration des migrants, évolue constamment et exige d'une association comme la nôtre des adaptations fréquentes et surtout une présence permanente en tant qu'interlocuteur fiable des autorités cantonales et communales. Actuellement, nous sommes engagés avec force et conviction à représenter vos intérêts pour un **développement harmonieux des Grands-Esserts, pour un projet global et local de mobilité tenant compte des actuels habitants du Plateau, ainsi que pour une implantation raisonnée et raisonnable des migrants si ce site devait être retenu**. Tout cela demande beaucoup de temps et de l'énergie. Mais la force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions. C'est pour cela que je tiens à vous remercier en mon nom et celui de notre Comité : le simple fait que vous lisiez ce Furet est une preuve de votre intérêt et de votre soutien.

**Parlez de notre association à vos voisins, à vos amis, rejoignez-nous, participez à notre Assemblée Générale. Chaque membre, chaque idée échangée, chaque avis compte plus que jamais en ces périodes de changements radicaux de notre environnement proche !**

Comme vous en avez maintenant l'habitude, printemps rime avec **cotisations**. Vous trouverez dans ce numéro **un bulletin de versement : n'oubliez pas de le régler**, car l'argent reste le nerf de la guerre. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés...et de ressources financières !

Cette année, je vis ma septième année de présidence de l'Association. La confiance qui m'a été faite me touche beaucoup. Le partage et l'implication de tous ceux que je rencontre renforcent ma conviction qu'ensemble et dans un esprit solidaire, les Vessystes peuvent réaliser de grandes choses.

Et maintenant, bonne lecture et passez la bonne parole autour de vous, car plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.

Alexandre Floru, Président de l'AIV

## **Dossier des Grands-Esserts**

### **Historique :**

Le dossier des Grands-Esserts est une préoccupation majeure de nos habitants et autorités politiques depuis de nombreuses années déjà. Situés en face de la Maison de Vessy, ces terrains ont été cédés par l'Etat de Genève (sauf une parcelle) à la Caisse de Pension de l'Etat de Genève (CPEG) pour qu'elle construise des logements (loyers modérés et libres).

La convention du 31 mai 2012, signée entre l'Etat de Genève et la Commune de Veyrier, prévoyait 2 phases, une de 80'000 m<sup>2</sup> de plancher d'ici 2030 et une deuxième de 40'000 m<sup>2</sup> après 2030. La première phase était subdivisée elle-même en 3 étapes (2016 à 2020, 2020 à 2023 et 2023 à 2026). Au total, 7 pièces urbaines (PU) sont prévues, dont 3 nous intéressent pour la première étape (PU1 *Maison de Vessy*, PU2 *Beaux-Champs*, PU6 *Ferme*).

Il convient de rappeler que l'Etat de Genève, par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), s'était engagé à mettre en place les projets de mobilité qui viendront accompagner le développement de l'urbanisation de ce projet (nouvelles lignes de bus, aménagement des routes de Vessy et de Veyrier etc.), qui seront opérationnels avec l'arrivée des premiers habitants aux Grands-Esserts.

### **Développement et suite :**

La 1<sup>ère</sup> étape prévoyait initialement la construction des PU1 et PU2 (logements et centre commercial). Toutefois, les autorités communales et la Fondation Immobilière de Veyrier (FIV), qui allait reprendre la PU6 pour construire elle-même 120 logements (PPE et logements en location), ont passé un accord avec l'Etat de Genève et la CPEG, afin que la PU6 soit intégrée à cette 1<sup>ère</sup> étape, permettant ainsi aux Veyrites intéressés d'acheter ou louer un logement sur notre commune.

L'ancien Conseil administratif et le PLR ont toujours été critiques envers le planning exposé ci-dessus, en particulier le fait de scinder le Plan Localisé de Quartier (PLQ), qui devait regrouper les PU1 et PU2, en deux PLQ séparés. Selon eux, un PLQ séparé pour le centre

commercial mettrait en danger la réalisation de celui-ci. Pour ce faire, le PLR de Veyrier, ainsi que les Vert'libéraux, ont lancé le 2 décembre 2014 une initiative populaire municipale. L'approche des élections municipales n'était peut-être pas tout à fait étrangère à ce lancement...

Cette initiative a été validée par le Conseil d'Etat par ses arrêtés d'avril et de juillet 2015. Le (nouveau) Conseil administratif a présenté, comme la Loi sur l'administration des communes (LAT) le demande, son rapport à notre Conseil municipal, qui l'étudie au sein de la commission des Grands-Esserts.

#### **L'état actuel du projet :**

En octobre 2015, notre Conseil administratif a déposé auprès du Conseil municipal (CM) un projet de délibération, visant à donner un préavis favorable au PLQ n. 29983, celui de la PU1, *Maison de Vessy*. Lors de sa séance du 10 novembre 2015, notre CM, par 14 oui et 8 abstentions (PLR) a donné un préavis favorable à ce PLQ en y posant 6 conditions, dont entre autres un gabarit de R+6 sur un maximum de 50% des bâtiments, la mise en service des aménagements routiers et des lignes de bus et la surface brute de plancher maximum (pour 230 logements).

En date du 16 mars 2016, le DALE a présenté le PLQ n. 30038 *Beaux-Champs*, comprenant un centre commercial de 3'500 m<sup>2</sup>, 1'500 m<sup>2</sup> de bureaux et 80 logements, lors d'une présentation faite aux riverains dans la Maison de Vessy. Le planning prévoit un démarrage des travaux en 2019 pour une livraison en 2020. A cette date, les mesures de mobilité seront également opérationnelles, nous assure-t-on.

#### **La position de l'AIV :**

La position de notre association sur ce projet a toujours été transparente : face au besoin de logements dans notre canton et au vu que l'Etat est propriétaire des terrains, nous avons préféré devenir partenaire – afin d'influencer positivement ce projet – au lieu de se contenter d'une opposition de principe, stérile et en fin de compte contreproductive. C'est pourquoi nous avons dit OUI au projet, mais en posant un certain nombre de conditions (mobilité, gabarits, accès, cession de la PU6 à la FIV etc.).

D'entente avec les deux autres associations de quartier concernées (Associations des Intérêts de Pinchat (AIP) et Association des Deux-Chemins Halliers & Orjobet (A2C), ainsi que des remarques de nos membres, nous avons cherché le dialogue avec les représentants de l'Etat et de la CPEG, afin d'exprimer non seulement notre inquiétude sur certains éléments de ce dossier, mais également pour leur assurer notre soutien sur les aspects positifs. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nous avons été entendus sur tous les points.

Nous allons continuer dans ce sens.

Mais il est vrai que l'annonce faite par l'Hospice Général de vouloir installer 380 migrants sur la dernière parcelle détenue par l'Etat aux Grands-Esserts ne simplifie vraiment pas ce dossier, mais, ça, c'est une autre histoire... Nous y reviendrons prochainement.

Max Müller



## Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle de l'AIV

le mercredi 25 mai 2016, à 20h

à la Maison de Vessy (EMS)

nouveau bâtiment «Salève»

### Ordre du Jour

- Message de bienvenue du Président
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2015
- Rapport du Président, du Trésorier et des Vérificateurs aux comptes
- Discussions et votations des rapports
- Election du Comité, du Président et des Vérificateurs aux comptes
  
- Exposé et débat sur «La sécurité servie sur un Plateau (de Vessy)», en présence d'un représentant de la Police Municipale de Veyrier.
- Intervention des autorités communales présentes, sur les dernières nouvelles touchant notre Plateau de Vessy ainsi que pour répondre à toutes vos questions.

L'Assemblée sera suivie d'un moment d'échange entre voisins et amis, autour d'une  
verrée de l'amitié.

Pour de plus amples renseignements sur l'Association des Intérêts de Vessy-AIV, vous pouvez vous  
rendre sur le site web de l'association [www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

### Le Furet

Journal d'information de l'AIV

Site internet : [www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

### Pour nous contacter ou vous inscrire

Site internet : [www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

E-mail : [contact@aiv.ch](mailto:contact@aiv.ch)

Courrier : **AIV**

**Association des Intérêts de Vessy**

**C.P. 23**

**1234 Vessy**

CCP : **12-13953-4**



Cotisation : **Pour l'année 2016, la cotisation annuelle est fixée à CHF 35.-**

### Comité pour l'année 2015-2016

<b>Président :</b>	Alexandre Floru	<a href="mailto:president@aiv.ch">president@aiv.ch</a>	079 750 84 47
<b>Vice-présidente :</b>	Karima Kassam	<a href="mailto:karima@aiv.ch">karima@aiv.ch</a>	079 413 34 32

**Membres :** Felicia Floru, Viviane Hauf, Irène Henrichsen, Jeanine Kummerling, Charles Lassauce, Max Müller, Monique Oberson, Prudencio Vicente.